

Une enquête auprès des « élites » à Madagascar (ELIMAD) pour analyser leur mode de reproduction et leur rôle dans la trajectoire du pays

Mireille Razafindrakoto¹, François Roubaud² Jean-Michel Wachsberger³

¹ IRD-DIAL, 4 rue d'Enghien 75010 PARIS. razafindrakoto@dial.prd.fr

² IRD-DIAL, 4 rue d'Enghien 75010 PARIS. roubaud@dial.prd.fr

³ Université Lille 3, DIAL, 4 rue d'Enghien 75010 PARIS. jwachsberger96@ensae.org

Résumé

La communication porte sur une enquête auprès des élites à Madagascar (ELIMAD) qui a été réalisée entre 2012 et 2014. Elle a été menée pour comprendre le rôle joué par les élites dans le mode de régulation de la société malgache, et en particulier dans le blocage du développement du pays. L'enquête vise notamment à décrypter le mode de reproduction des élites, dans sa double dimension : objective (stratégies d'acteurs) et subjective (systèmes de valeur). Elle a posé un triple défi méthodologique : de définition du champ abordé (qu'est-ce que l'élite ou les élites ?), de représentativité (où trouver une liste exhaustive de l'univers en question ?) et de fiabilité des informations recueillies (comment garantir des réponses à la fois sincères et détaillées ?). Au total, 1 000 personnes considérées comme faisant partie des élites dans au moins une des neuf sphères embrassées (politique –gouvernementale, élective et partisane-, économique, religieuse, militaire, société civile, organisations internationales, institutions publiques) ont été interviewées. En complément et en articulation directe avec *ELIMAD*, une enquête spécifique auprès d'un échantillon de 1 200 personnes, représentatif de la population adulte vivant à Madagascar (enquête *CITMAD*) a été conduite. Cette enquête « miroir » vise à mettre en regard les opinions et les valeurs des élites et des citoyens ordinaires grâce à un jeu de questions communes. La communication détaille aussi bien le dispositif d'enquête que les résultats, notamment une sociographie des élites à Madagascar rendant compte de leur trajectoire, de leurs réseaux sociaux et de leurs valeurs.

Mots clefs : Elite, pouvoir, dispositif d'enquête, Madagascar, réseau

A survey of “elites” in Madagascar (ELIMAD) to analyze their role in the country’s trajectory

Summary

The communication concerns a survey of elites in Madagascar (ELIMAD) that was conducted between 2012 and 2014. It was conducted to understand the role(s) played by elites in the way Malagasy society is regulated and especially in its trials and tribulations; in a word, in the block on its development. It focuses mainly on the process of elite reproduction, from two points of view: objective (player strategies) and subjective (value systems). It poses a triple methodological challenge: definition of scope (what is or are the elites?), representativeness (where to find a comprehensive list of the sphere in question?) and reliability of the information collected (how to guarantee honest, in-depth answers?). The survey sample includes a total of 1,000 people considered to be part of the elites in Madagascar in at least one of the nine spheres covered (political – governmental, elective and partisan –, economic, religious, military, civil society, international organisation and public institution. A special supplementary survey directly connected with ELIMAD was conducted on a sample of 1,200 people representative of the adult population living in Madagascar (CITMAD survey). This mirror survey put a set of common questions to elites and the rest of the population to compare their opinions and values. The communication elaborates on the survey design as well as on the survey results. Elimad survey helped to establish a sociography of the elites in Madagascar which capture their trajectory, social networks and values.

Keywords: Elite, power, survey design, Madagascar, network

Une enquête auprès des « élites » à Madagascar (ELIMAD) pour analyser leur mode de reproduction et leur rôle dans la trajectoire du pays

Mireille Razafindrakoto¹, François Roubaud², Jean-Michel Wachsberger³

¹ IRD-DIAL, 4 rue d'Enghien 75010 PARIS. razafindrakoto@dial.prd.fr

² IRD-DIAL, 4 rue d'Enghien 75010 PARIS. roubaud@dial.prd.fr

³ Université Lille 3, DIAL, 4 rue d'Enghien 75010 PARIS. jwachsberger96@ensae.org

Mots clefs : Elite, pouvoir, dispositif d'enquête, Madagascar, réseau

L'enquête auprès des élites à Madagascar (ELIMAD) a été réalisée entre 2012 et 2014. Elle a été menée pour comprendre le (ou les) rôle(s) joué(s) par les élites dans le mode de régulation de la société malgache, et en particulier dans le blocage du développement du pays. L'enquête vise notamment à décrypter le mode de reproduction des élites, dans sa double dimension : objective (stratégies d'acteurs) et subjective (systèmes de valeur). Elle a posé un triple défi méthodologique : de définition du champ abordé (qu'est-ce que l'élite ou les élites ?), de représentativité (où trouver une liste exhaustive de l'univers en question ?) et de fiabilité des informations recueillies (comment garantir des réponses à la fois sincères et détaillées ?). L'analyse des données issues du dispositif d'enquête a permis d'établir une sociographie des élites à Madagascar. Il s'agit en effet d'une étape constitutive et préalable à toute tentative plus analytique mobilisant cet objet : comment mener une réflexion sur cet acteur social qualifié « d'élites » sans en avoir d'abord délimité les contours et décrit la structure interne ?

1. Une rapide revue de la littérature

Un certain nombre de sociologues et de politistes ont commencé à s'intéresser au mode de production ou de reproduction des élites en Afrique à partir des années 1970. Avec la formation au lendemain des indépendances d'un groupe de privilégiés, occupant des postes hiérarchiques élevés notamment dans l'administration, développant en son sein de fortes interactions sociales, les interrogations se sont portées sur la possibilité d'appliquer la notion de classe sociale et de qualifier ce groupe de « classe élitaire » (Miller, 1974). La culture ou la conscience de classe qui semble se développer est-elle compatible avec le maintien des liens étroits avec les membres de la famille ou des villages d'origine, qui ne sont pas forcément du même niveau social. Cohen (1981) met en avant l'idée que les élites qui occupent des positions de responsabilités dans différentes sphères de la vie sociale, forment bien un groupe d'individus qui ne se distinguent pas de façon ouverte mais se coordonnent, coopèrent entre eux et mènent des stratégies en secret. En fait, si l'utilisation du concept d'« élite » ou de classe élitaire pour le cas des pays africains a été beaucoup discuté, les études sur la « bourgeoisie d'état » ou la classe dirigeante ont été nombreuses. Elles ont en particulier dénoncé le rôle négatif de ce groupe dans la trajectoire des pays. C'est dans ce cadre que Bayart (1989) développe l'idée d'une alliance entre les différentes catégories d'élites suivant une stratégie d'« assimilation réciproque ». Il lance le concept d'Etat-rhizome, qui suggère l'existence de ramifications souterraines qui permettent à des acteurs politiques et privés (les élites) de s'accaparer l'appareil administratif et économique. Dans la même veine, avec la notion de « néo-patrimonialisme », Médard (1992) insiste d'une part sur la confusion de la chose publique et la chose privée au niveau de la classe dirigeante. Il souligne l'existence d'une stratégie de « chevauchement » des positions de pouvoir (straddling) qui pourrait faciliter l'accès ou le maintien aux positions sociales les plus élevées.

Par la suite, un certain nombre d'articles se sont penchés sur des cas de pays spécifiques, suivant des approches essentiellement descriptives sur les stratégies d'alliance des dirigeants et leur mode d'accaparement des rentes. Mais les approches empiriques sont extrêmement limitées. Parmi les rares études, on peut citer deux exemples originaux et illustratifs mais dont la portée peut être questionnée. Miller (1975) a rassemblé des données sur l'origine sociale de 342 Ougandais et 356 Tanzaniens de la classe élitaires pour une analyse comparative des caractéristiques des élites politiques et bureaucratiques. Augé (2007) s'est basé sur 110 histoires de nominations individuelles dans l'administration publique au Gabon pour montrer que la solidarité ethnique, bien souvent privilégiée dans les études du politique en Afrique, apparaît comme une solidarité nécessaire mais non suffisante. Elle vient s'ajouter à d'autres types de liens, tels l'affiliation politique ou l'appartenance à une obédience maçonnique, à des relations notabiliaires ou d'anciens camarades d'étude, pour expliquer l'accès à des positions élitaires au sein de l'administration publique.

La majorité des travaux récents sur les élites dans les pays du sud portent plus sur la façon dont ces dernières affectent d'un point de vue général le processus de développement (autour de l'opposition générique entre élites rentières et élites « développementales » ; voir par exemple Amsden *et alii*, 2012), que sur qui elles sont et ce qu'elles font effectivement. Ainsi, la fréquence des recherches où le concept d'élites est mobilisé est inversement proportionnelle au matériau empirique dont elles disposent à leur sujet. Dans la majorité des cas, elles sont soit invoquées de manière discursive et désincarnée (élites prédatrices, rentières, mafieuses, éclairées... ; ou dans des approches plus thématiques : élites politiques, économiques, bureaucratiques, religieuses, etc.), soit abordées de manière anecdotique à travers des études de cas (exemples individuels, familiaux, de lignées...). En effet, parmi les trois principaux défis auxquels se heurte la communauté académique pour faire avancer la recherche sur les élites, le premier est justement d'en donner une définition et d'identifier qui elles sont concrètement à partir de données empiriques solides (DiCaprio, 2012).

Du point de vue des sources, s'il existe dans les pays du Nord des banques de données biographiques mobilisables (type *Who is who*) pour obtenir des informations statistiques sur les élites (Denord *et alii*, 2011 & 2018), celles-ci sont par nature lacunaires (la présence ou l'absence dans ces annuaires répond à une procédure de sélection souvent opaque) et de qualité différente selon les pays. Elles concernent par ailleurs plus souvent les élites politiques ou administratives que les élites économiques (Genieys, 2011). Dans les pays du Sud et à Madagascar en particulier, ce type de banque de données est encore moins fréquent et plus lacunaire. Certains d'entre eux ont néanmoins pu être mobilisés (Journal Officiel, annuaires biographiques : Verdier 1995, 2000 et 2002). Quant aux sources traditionnelles d'informations quantitatives (principalement les enquêtes auprès des ménages), elles permettent peu ou prou d'obtenir les contours et le profil de la classe moyenne, quelle qu'en soit la définition, alors qu'il n'existe aucun élément équivalent à propos des élites, ces dernières étant par nature absentes de ces données. Elles sont trop peu fréquentes pour apparaître en nombre suffisant dans les échantillons habituels. De plus, elles refusent généralement de répondre à ce type d'enquêtes pour des raisons de prestige ou de disponibilité.

Dans les pays développés, un certain nombre de travaux se sont centrés sur l'analyse des quantiles les plus élevés à partir de données fiscales au niveau le plus fin (c'est-à-dire, à un tel niveau de détail que les élites - en termes de revenu - peuvent être appréhendées ; Piketty et Saez, 2006 ; Piketty, 2013). Malheureusement, l'inexistence de telles sources dans les PED (notamment les plus pauvres) font que non seulement les élites restent une *terra incognita*, mais que les inégalités dont elles sont la source sont massivement sous-estimées (Guénard et Mesple-Soms, 2007).

2. Le dispositif d'enquête et les défis méthodologiques

ELIMAD est une enquête de première main qui cherche à rendre compte de la trajectoire, des réseaux sociaux et des valeurs d'un échantillon représentatif des membres des différents types « d'élites ». Au total, 1 000 personnes considérées comme faisant partie des élites à Madagascar dans au moins une des neuf sphères embrassées (politique –gouvernementale, élective et partisane-, économique, religieuse, militaire, société civile, organisations internationales, institutions publiques) ont été interviewées entre 2012 et 2014. En complément et en articulation directe avec *ELIMAD*, une enquête spécifique a été conduite en 2013 auprès d'un échantillon de 1 200 personnes, représentatif de la population adulte vivant à Madagascar (enquête *CITMAD*). Cette enquête « miroir » a pour objectif de mettre en regard et donc de comparer les opinions et les valeurs des élites et des citoyens ordinaires grâce à un jeu de questions communes. Elle reprend le principe déjà expérimenté par les auteurs à propos de la gouvernance et de la corruption en Afrique francophone, confrontant les points de vue des experts et celui de la population (Razafindrakoto et Roubaud, 2010). Nous présentons ici quelques choix conceptuels et méthodologiques qui ont été stratégiques pour la mise en œuvre de l'enquête¹.

2.1. Le concept d'élite

Etant donné les discussions et l'absence de consensus dans la littérature sur la notion d'élite, il convient de préciser la définition que nous en avons adoptée. Nous définissons l'"élite" dans sa conception la plus large : *toute personne ayant ou pouvant potentiellement avoir du pouvoir et/ou une influence sur les décisions et le fonctionnement de la société à Madagascar.*

Tableau 1 : Typologie des élites et distribution de l'échantillon

Sphère d'élites	Type de pouvoir	Type de poste	Echantillon	Dont (Exemples)	Parcours	Réseaux
Gouvernement	<i>Exécutif, judiciaire</i>	<i>Ministre, DG, SG, Conseiller</i>	214	117 Ministres, PM, Président	1 571	2 360
Institution publique	<i>Exécutif, judiciaire</i>	<i>Directeur Général, Directeur</i>	65	229 Directeurs généraux	389	1 714
Fonctions électives	<i>Politique</i>	<i>Président de la République, Député, Sénateur, Maire de grandes villes</i>	148	130 Députés, Sénateurs	1 130	1 450
Partis politiques	<i>Politique</i>	<i>Président, membre bureau politique, haut responsable</i>	89	97 Président, Vice-président, fondateur/ SG	501	1 648
Forces armées	<i>Militaire</i>	<i>Généraux, amiraux, colonels</i>	60	71 Généraux	283	1 128
Entreprises	<i>Economique</i>	<i>PDG, PCA, membres du CA, Directeurs (DAF, DRH, etc.)</i>	29	353 PCA/PDG, /Administrateur ; Dont 68 des 100 + grandes entreprises	604	2 875
Eglises	<i>Religieux</i>	<i>Membre de la hiérarchie ecclésiastique</i>	211	47 Haut clergé (Président ; Vice-P, fondateur, Arch. & évêques)	1 061	2 104
Société civile	<i>"Citoyen"</i>	<i>ONG, média, groupement patronal, syndicat, association, "intellectuel"</i>	28	281 Président/admin/DG ONG & asso ; 44 Prés./ admin./DG Plateforme ONG	417	1 130
Organisat° internationale	<i>Etranger</i>	<i>Bailleurs de fonds, ONG internationales</i>	75	159 Président, DG, administrateur OI	671	1 440
Total	-	-	1 000	-	6 627	15 849

Source : Enquête *ELIMAD*, 2012-2014, Coef-Ressources et IRD-DIAL, calculs des auteurs.

Il s'agit donc de personnes travaillant ou ayant travaillé à des postes « importants » et/ou ayant un niveau de responsabilité dans différentes sphères : au sein du gouvernement (Ministre, Directeur de

¹ Pour une présentation plus détaillée et une discussion des enjeux méthodologiques et des résultats, voir le chapitre sur « Les Elites à Madagascar : un essai de sociographie » (Razafindrakoto, Roubaud et Wachsberger, 2017)

Cabinet, SG) ; à des fonctions électives (Assemblée nationale, Sénat, mairie de grandes villes, etc.) ; dans un parti politique ; dans une institution publique (administration ; fonction non-politique) ; dans l'armée (Gendarme, Police, Armée de terre, etc.) ; dans des grandes entreprises (publiques ou privées) ; dans la société civile (incluant les médias ; les groupements d'entreprises, etc. ; les syndicats, les associations ou comités comme CNOE, SEFAFI, etc.) ; dans une institution religieuse ; dans un organisme international (y compris les grandes ONG internationales).

Ces choix conceptuels appellent deux commentaires. D'abord, le pouvoir (à mesurer) dont les « élites » sont détentrices n'est pas une variable binaire (en avoir ou pas), mais plutôt une variable continue (en avoir plus ou moins). Si cette acception ne pose pas de problème de limite supérieure (par exemple, le président de la République dans le champ politique est nécessairement membre de l'élite), il convient de fixer une borne inférieure en deçà de laquelle un individu n'est plus considéré comme faisant partie des élites. Ce seuil est par définition arbitraire. Dans *ELIMAD*, nous avons retenu un niveau propre à chacune des sphères et relativement élevé, comme en atteste la distribution des postes/positions de notre échantillon (Tableau 1).

2.2. Stratégie d'échantillonnage

En l'absence de base de sondage préexistante, on a procédé en deux temps : en utilisant d'abord une méthode par choix raisonné puis en calant ensuite sur une base de sondage qui a été constituée. Concrètement, une première vague d'enquête (une trentaine de questionnaires) a débuté par la sélection d'une trentaine de "super-enquêteurs" (eux-mêmes membres de l'élite; voir plus bas) les plus diversifiés possibles. Choisis parmi les relations des membres de l'équipes, eux-aussi membres de l'élite, ils ont enquêté dans leur propre réseau (après validation par l'équipe centrale). Ce système d'amorce a ensuite été poursuivi par une technique dite de « boule de neige », à partir de la mobilisation du réseau « élitaire » des premiers enquêtés, le questionnaire d'*ELIMAD* se terminant par un tableau de 8 personnes que l'enquêté propose que l'on contacte pour qu'elles fassent elles-mêmes partie de l'enquête. Après une évaluation qualitative à mi-parcours (400 questionnaires) des lacunes, une seconde vague a été lancée. Celle-ci a ciblé les principales zones de sous-représentation (par exemple : la communauté indienne et encore les élites religieuses catholiques, etc.) à atteindre « par tous les moyens ». C'est à cette étape que la seconde stratégie a été mise en œuvre.

En parallèle de la réalisation de la première vague d'enquête, nous avons procédé à une tentative d'élaboration d'une base de sondage exhaustive des élites. Pour ce faire, de nombreuses sources ont été utilisées : certaines communes et d'autres spécifiques à chaque sphère d'élites. Parmi ces sources, on peut mentionner : le journal officiel, les différents annuaires et registres officiels, des sites internet, la presse, des entretiens directs, etc. Lorsque c'était possible, les archives de ces sources ont également été dépouillées sur la période 1960-2012. In fine, une liste de près de 10 000 noms (9 357) a pu être ainsi constituée, soit environ 7 000 une fois éliminés les doublons (individus identifiés dans plusieurs sphères).

Cette base de sondage est bien sûr imparfaite, mais elle constitue une première approximation raisonnable de l'univers élitaire. Comme éléments partiels de validation, nous avons pu vérifier que les 400 premiers enquêtés d'*ELIMAD* étaient quasiment tous dans la base. Dans la même veine, le dépouillement de la presse a permis de constater que les noms des personnalités citées par nos enquêtés étaient bien dans la base. Quand elles n'y étaient pas, elles y ont été ajoutées. Autre limitation de la base : on ne dispose souvent que du nom, sans autre information sur la personne considérée, ce qui interdit toute possibilité de stratification *ex ante* de l'échantillon. La constitution de cette base de sondage a deux usages. Le premier a consisté à caler (en cours d'enquête) l'échantillon d'*ELIMAD* sur la structure de la base (proportion de femmes, par exemple). De ce point de vue, on peut considérer qu'*ELIMAD* est une enquête stratifiée, selon deux critères : le sexe

et la sphère. Le second intérêt de la base est à plus long terme. Cet investissement durable doit pouvoir servir de base de sondage pour toutes les enquêtes à venir sur les élites. Pour ce faire, il conviendrait de l'actualiser et de l'enrichir de caractéristiques individuelles.

2.3. Des questions très sensibles : minimiser les non-réponses

Comment garantir un taux de réponse satisfaisant et obtenir des réponses sincères à des sujets aussi sensibles, alors que les enquêtés, situés au plus haut de l'échelle sociale, peuvent considérer qu'ils n'ont pas de temps à perdre à répondre à une enquête statistique, ou encore avoir de bonnes raisons de ne pas dévoiler leurs ressources. Des stratégies particulières, propres au champ d'étude, ont dû être mises en place. En premier lieu, *ELIMAD* s'adresse aux élites : seule une relation « horizontale » peut être envisagée (*les élites parlent aux élites*). Les élites aimant à cultiver l'entre soi (comme le confirme clairement l'analyse des réseaux dans ce chapitre), les enquêteurs ont été choisis parmi les membres de l'élite elle-même. Ce choix rend d'autant plus difficile à l'enquêté d'écarter d'emblée l'enquêteur, ce qui aurait été la tendance naturelle face à un enquêteur lambda. En second lieu, le questionnaire d'*ELIMAD* est particulièrement long (2 heures en moyenne). Le coût d'opportunité du temps consacré à répondre aux questions est très élevé. En conséquence, et bien que tous les enquêtés soient connectés, l'interview ne peut se faire qu'en face-à-face. Les quelques tentatives pour procéder autrement (dépôt du questionnaire, envoi par messagerie électronique) se sont soldées par des échecs. En troisième lieu, *ELIMAD* traite de questions très sensibles, notamment la question du réseau et du capital social. Il s'agit pour l'enquêté de fournir la liste de toutes ses relations et de donner un maximum de caractéristiques les concernant. Non seulement, une telle procédure est terriblement intrusive mais elle est aussi en partie négativement connotée. En effet, l'idée de la collusion des élites via leurs réseaux est assez commune. Il est donc nécessaire d'établir une relation de confiance absolue entre enquêteur et enquêté. Dans ces conditions, seul un enquêteur non seulement membre de l'élite, bien mais aussi connu (ou recommandé) de l'enquêté peut obtenir des réponses sincères.

Ces trois stratégies principales ont été employées avec succès pour limiter la non-réponse totale et partielle. D'autres approches ont également été employées. Par exemple en insistant sur le côté valorisant d'avoir été choisi comme faisant partie de l'élite, à l'instar d'autres personnages publics, l'enquête constituant un marqueur de cette appartenance. Ou encore, en jouant sur la crédibilité établie de longue date de l'équipe de chercheurs, comme garantie de la confidentialité des données. Cependant, ces consignes n'ont pas été appliquées de manière rigide. En effet, dans un certain nombre de cas, les stratégies retenues sont à double tranchant et nécessitent un arbitrage. Par exemple, pour certains enquêtés, se confier à un proche ou un membre de la famille est plus facile qu'à un inconnu ou un étranger. Dans d'autre cas au contraire, il est plus facile de répondre à un inconnu anonyme, pour éviter que des questions intimes puissent être connues de la famille et éveiller éventuellement des jalousies. La connaissance intime du « terrain » permet d'ajuster la stratégie au cas par cas, en fonction du contexte connu ou supposé. Cette approche « sur mesure », un artisanat de haut de gamme extrêmement exigeant, pose bien sûr la question de la reproductibilité de l'enquête dans d'autres contextes.

2.4. Inégalités au sein de l'univers élitair : l'élaboration d'une échelle de « pouvoir »

Dans une enquête auprès de la population, les unités d'observations sont considérées comme équivalentes, sont pondérées de la même façon, et peuvent être substituées l'une à l'autre. Ce principe statistique entre en résonance avec le principe démocratique « un homme, une voix », et reflète la relative homogénéité. En revanche et à la différence des citoyens ordinaires, les élites sont profondément et intrinsèquement hétérogènes, du point de vue même de ce qui les définit, à savoir

le pouvoir. Il paraît évident que le Président de la République a un pouvoir d'action ou d'influence infiniment supérieur à celui du directeur général d'administration centrale, du président d'une association de producteur ou d'un prélat de rang intermédiaire. Cette hétérogénéité est à la fois interne (entre élites elles-mêmes) et externe (entre le groupe des élites et le reste de la population). De ce point de vue, une enquête sur les élites ressemble plus à une enquête sur les entreprises qu'à une enquête auprès des ménages : autant il convient de distinguer les entreprises en fonction de leur taille (que ce soit en nombre d'emploi ou en chiffre d'affaires), autant il est nécessaire de pouvoir identifier les élites en fonction du pouvoir qu'elles détiennent.

La mesure du pouvoir d'un individu est cependant un exercice délicat. D'une part, les sources (position statutaire, charisme, compétence, tradition) et les instruments (droit, force, influence) de pouvoir sont divers. Il est donc non seulement très difficile de les appréhender tous mais aussi de déterminer un système de mesure qui puisse permettre de les comparer. D'une part, le pouvoir ne peut être uniquement traité dans une approche substantialiste comme un capital mobilisable, accumulable ou dilapidable. Le pouvoir d'un individu ne réside en effet pas seulement dans ses capacités d'action matérielle ou morale mais aussi, dans la chance qu'il a de « faire triompher au cours d'une relation sociale sa propre volonté même contre des résistances » (Weber, 2003). Suivant cette approche, le pouvoir doit donc moins se comprendre comme un stock que comme une relation, puisqu'il n'exerce véritablement son emprise que dans l'interaction.

Dans l'enquête *ELIMAD*, le pouvoir ne peut être directement mesuré, ni dans sa dimension interactionniste, ni dans sa dimension substantialiste. Notre approche a donc consisté à faire l'hypothèse raisonnable qu'il était essentiellement fonction de la (des) position(s) statutaire(s) des individus. Ces derniers ont donc été classés selon leur rang suivant une échelle hiérarchique « type ». L'opérationnalisation de cette métrique théorique est loin d'être triviale. Elle suppose une double opération de classement : d'abord au sein de chacune des 9 sphères (et sous-sphères) ; ensuite entre les sphères. Pour ce faire, un travail minutieux a été entrepris en se basant sur deux informations principales de l'enquête : l'institution d'appartenance et la fonction exercée. Quelques variables auxiliaires ont également été mobilisées (par exemple la taille de l'entreprise pour la sphère économique), un diagnostic complété par un traitement manuel, au cas par cas, d'informations qualitatives déclarées en toutes lettres par l'enquêté sur son statut actuel (par exemple le nom de l'entreprise, toujours dans la sphère économique). Cette opération a permis de coder plus de 6 000 positions élitaires exercées par les 1 000 personnes enquêtés et plus de 15 000 liens de leur réseau élitair. Trois nomenclatures emboîtées ont ainsi été élaborées. Pour l'analyse, c'est l'échelle la plus agrégée, qui distingue 4 niveaux de pouvoir, qui a été mobilisée.

3. Des résultats sur les caractéristiques et la stratégie des élites

Les premières analyses ont été menées suivant trois directions complémentaires. Dans un premier temps, après une tentative d'estimation de leur taille, un profil socio-démographique détaillé des groupes élitaires a été établi. Une fois le cadre posé, les stratégies d'accès et de maintien aux sphères de pouvoir, ont été mises en exergue. Dans un deuxième temps, on s'est focalisé sur le mode de reproduction des élites, dans ses nombreuses dimensions. Il s'agissait de décrypter le parcours social des élites, en s'intéressant à la mobilité inter et intra générationnelle (dans la dimension verticale), ainsi qu'aux alliances matrimoniales (dans la dimension horizontale). Mais les stratégies élitaires passent également par une occupation diversifiée de l'espace social, en investissant plusieurs champs à la fois, politique et économique, public et privé, un phénomène de chevauchement bien connu et qualifié dans la littérature africaniste de *straddling*). Il convient aussi de ne pas négliger la participation associative et surtout la constitution, l'entretien et la mobilisation de réseaux individuels. Nous avons ainsi mesuré l'ampleur et analysé la structure des réseaux élitaires égocentrés. Enfin, le dernier point concerne la question des valeurs. En effet, les élites ne se distinguent pas seulement du reste de la population par leur mode de vie et de reproduction mais

également par un système de représentations, qui peuvent être plus ou moins antagoniques avec celles portées par d'autres groupes sociaux, et également plus ou moins propices au développement. Dans cette perspective, nous disposons des moyens de contraster, grâce au dispositif d'enquêtes couplées décrit plus haut, les réponses exprimées par les élites avec celles formulées par les citoyens ordinaires, afin de mesurer la distance qui sépare les deux groupes et de chercher à l'interpréter. Nous présentons ici quelques résultats à titre illustratif².

3.1. Qui sont donc les groupes élitaires à Madagascar ?

Pour donner un aperçu global des caractéristiques socio-démographiques des élites à Madagascar, toutes sphères confondues, on notera d'abord qu'il s'agit d'une population âgée, masculine et diplômée (Tableau 2). La moyenne d'âge est de 52 ans et 55% ont plus de 50 ans. Seulement 20% sont des femmes et 96% ont fait des études supérieures. L'ethnie *merina* (ethnie de la région autour de la capitale) est prédominante (64%), suivie de loin par les *Betsileo* (autre ethnie des Hauts-Plateaux). Toutefois, un quart des élites est originaire des régions « côtières ». Enfin, la population des élites est constituée pour une majeure partie (52%) de descendants d'*Andriana* (les nobles du temps de la royauté).

Tableau 2 : Principales caractéristiques sociodémographiques des élites³

	Groupe statutaire				
	<i>Andriana et assimilés</i>	<i>Hova et assimilés</i>	Autres (dont sans réponse)	Total	
Elites	51,5	12,3	36,2	100	
Population	1,5	2,6	95,9 ⁴	100	
Groupe ethnique					
	Merina	Betsileo	Autres	Total	
Elites	63,9	10,7	25,4	100	
Population	32,4	19,0	58,6	100	
Age et sexe et éducation					
	Moins de 45 ans	46 à 60 ans	Plus de 60 ans	Femme	Education supérieure
Elites	28,1	51,5	20,4	20,5	96,7
Population	63,8	24,2	12,0	49,7	3,0

Sources : Enquêtes *ELIMAD* 2012-2014, *Afrobaromètre* 2013 (groupe ethnique) & 2008 (groupe statutaire), Coef Ressources et IRD-DIAL, ENEMPSI, 2012, INSTAT ; calculs des auteurs.

Pour se faire une idée plus précise de la spécificité des élites en termes de composition, il convient de la comparer avec celle de la population de la grande île en général⁵. Les élites ont 2,5 fois moins de chance d'être des femmes, et d'avoir moins de 45 ans. Les élites ont aussi deux fois plus de chance d'être originaires des Haut-Plateaux. Mais beaucoup plus discriminant encore, elles ont 31 fois plus de chance d'être diplômées du supérieur que les citoyens ordinaires et jusqu'à 34 fois plus de chance de s'afficher descendants d'*Andriana* ou assimilés⁶. Ce dernier résultat rejoint le constat

² Pour une présentation plus détaillée des résultats, voir le chapitre sur « Les Elites à Madagascar : un essai de sociographie » (Razafindrakoto, Roubaud et Wachsberger, 2017)

³ Des catégories plus détaillées ont été retenues dans le questionnaire, toutefois pour l'analyse quantitative, des catégories ont été regroupées. Concernant la répartition par ethnie, sachant que l'information disponible porte sur les parents des enquêtés, ont été classés comme « *Merina* » ceux/celles dont un des parents est *Merina*.

⁴ Le 95,9 % traduit en fait ici le faible nombre de personnes interrogées dans l'enquête *Afrobaromètre* se revendiquant d'une origine statutaire « élevée ». Rappelons que l'enquête *Afrobaromètre* 2008 a interrogé 1200 personnes échantillonnées selon un tirage aléatoire stratifié par sexe et (anciennes) provinces soit 78 % de ruraux et 22% d'urbain. La majeure partie des enquêtés n'a pas répondu à cette question, soit parce qu'il n'y avait pas de groupe statutaire dans l'ethnie de leurs parents, soit parce qu'ils ne savaient pas répondre car ils ignoraient à quel groupe statutaire était rattaché leurs parents, soit encore parce qu'ils ne souhaitaient pas donner cette information.

⁵ Les membres des Elites ayant tous plus de 25 ans, nous les comparons à la population générale de plus de 25 ans.

⁶ La structuration sociale en groupes statutaires a été une caractéristique partagée par plusieurs groupes ethniques mais les termes employés pour les nommer ont pu différer d'une ethnie à l'autre. Les dénominations *Andriana* (noble) et *Hova* s'appliquaient essentiellement chez les *Merina* (ethnie de la région d'Antananarivo). Parallèlement, les *Hova* regroupaient en

avancé dans d'autres analyses que les *Andriana* grâce à des stratégies appropriées (militaire, scolaire, ecclésiastique) réussissent au fil du temps à se maintenir parmi les élites (Rajaonah, 1996).

3.2. La prégnance d'un système hiérarchique basé sur les castes ?

Le rôle des ethnies et des groupes statutaires ou castes (pourtant abolies depuis la fin du 19^{ème} siècle) dans la société malgache est une question lancinante et récurrente dans l'histoire du pays. L'analyse des caractéristiques selon l'échelle de pouvoir n'offre pas de gradient très prononcé suivant les catégories d'élites, mais on observe néanmoins quelques légères différences suivant le groupe statuaire (Tableau 3). Les *Andriana* sont un peu plus nombreux à accéder à l'échelle de pouvoir maximum. Le point de vue des élites sur l'importance ou non des groupes statutaires ou castes apporte un éclairage supplémentaire sur la prééminence des origines dans la société malgache. Deux questions ont été posées afin de savoir, d'une part, si la personne interrogée accorde une importance à ces groupes statutaires, si elle les considère importants (dans sa vie, pour son parcours) et d'autre part, si elle pense que ces groupes sont importants pour la société malgache en général.

Tableau 3 : Groupes ethniques et statutaires d'origine des élites selon l'échelle de pouvoir

	Groupe ethnique			Groupe statutaire			Total
	Merina	Betsileo	Autres	Andriana	Hova	Autres	
Niveau 1 (max)	63,8	9,7	26,5	53,3	12,2	34,5	100
Niveau 2	65,0	14,5	20,6	45,8	12,6	41,6	100
Niveau 3	63,5	9,6	26,9	53,9	11,5	34,6	100
Niveau 4 (min)	53,9	7,7	38,5	38,5	15,4	46,2	100
Total	63,9	10,7	25,4	51,5	12,3	36,2	100

Source : Enquête ELIMAD, 2012-2014, Coef-Ressources et IRD-DIAL, calculs des auteurs.

Plus d'un siècle après l'abolition du principe des groupes statutaires, près de 30% des membres des élites disent qu'ils sont encore importants pour eux personnellement et près de 50% qu'ils le sont pour la société (Tableau 4). Ces réponses témoignent ainsi du maintien, au moins dans les esprits des élites, de ce système de classement symbolique, même si cette importance diminue légèrement chez les plus jeunes. L'analyse des réponses selon l'origine statutaire des élites permet d'affiner ce constat. Ce sont en effet les descendants d'*Andriana* qui affirment le plus fréquemment l'importance pour eux (39%) et pour la société (59%) d'un système qui leur reconnaît, par héritage, une valeur supérieure. A l'inverse, les élites n'ayant pas déclaré d'origine en termes de caste ne sont que 18% à accorder de la valeur aux groupes statutaires (ils sont encore moins nombreux (13%) chez les citoyens ordinaires).

Tableau 4 : Opinions sur l'importance des groupes statutaires suivant les catégories

L'appartenance à un groupe statutaire (ou caste) est importante aujourd'hui ?				
	Population - Citoyens ordinaires	Elite	Dont descendants d' <i>Andriana</i> parmi les élites	Dont descendants non <i>andriana</i> ni <i>hova</i> parmi les élites
Pour vous	13,2	29,2	39,4	18,0
Pour la société	15,9	49,7	58,6	38,1

Sources : Enquête 1-2-3 2015, module Pouvoir et Citoyens, INSTAT, enquête ELIMAD 2012-2014, Coef-Ressources et IRD-DIAL, calculs des auteurs.

fait aussi bien des roturiers que des clans qui bénéficiaient des mêmes privilèges que les nobles. La question posée dans les enquêtes *Elimad* et *Afrobaromètre* (pour chacun des parents) était la suivante : « S'il y avait des castes ou groupe statutaire dans l'ethnie de votre père (de votre mère), savez-vous à quelle caste ou groupe statutaire appartenait sa famille ? ». Les réponses à ces questions ont été classées lors de l'analyse en trois catégories en fonction des réponses les plus fréquentes : *Andriana* ou assimilés, *Hova* ou assimilés, et une dernière catégorie regroupant toutes les autres réponses y compris les non-réponses. Ce regroupement statistique nécessaire a l'inconvénient d'occulter la subtilité des principes de distinction internes à chaque groupe statutaire.

3.3. Les stratégies d'accès ou de maintien au pouvoir

L'enquête auprès des élites à Madagascar donne l'occasion de tester concrètement l'hypothèse d'une stratégie de « chevauchement » des positions de pouvoir (*straddling*), mise en avant notamment par Médard (1992), pour faciliter l'accès ou le maintien aux positions sociales les plus élevées. Partant du parcours des élites, nous avons pu constater que cette stratégie de *straddling* est clairement en vigueur chez les membres de l'élite. Presque la moitié (49%) cumule, au moment de l'enquête, des fonctions de responsabilités dans au moins deux sphères distinctes et 20% sont présents dans trois sphères de pouvoir différentes. Si on élargit l'analyse à l'ensemble de leur parcours depuis leur premier poste de responsabilité, les élites multiplient et diversifient leur pouvoir en ayant ou en étant présents dans différentes sphères : 84% ont occupé des postes élevés au moins dans deux sphères, près des deux tiers au moins dans 3 sphères et 41% dans au moins 4 sphères différentes. Le cumul des fonctions ou des positions s'avère non seulement une pratique généralisée mais elle semble donc s'accompagner d'une stratégie de diversification des points d'ancrage dans le temps.

Par ailleurs, on constate l'importance du capital social pour accéder aux plus hautes responsabilités du pouvoir. En effet, plus un individu se classe à un niveau élevé de l'échelle de pouvoir, plus il dispose d'un réseau riche, suivant les différents critères retenus pour le mesurer (nombre de relations, degré de proximité, diversité des sphères auxquelles appartiennent les membres du réseau, fréquence des contacts, et relation ou non d'entraide). Ainsi, le nombre moyen de relations citées passent de 7 à 16 du niveau le plus faible dans la hiérarchie du pouvoir à la plus haute ; le nombre moyen de relations ayant fourni une aide passe de 6 à 12,5 (Tableau 5).

Tableau 5 : Importance du réseau élitair suivant l'échelle de pouvoir

Echelle de pouvoir	Nombre moyen de relations dans le réseau élitair				
	Nb relations	Nb de proches et très proches	Nb de sphères	Nb de relations avec des contacts au moins hebdomadaire	Nb de relations dont une aide a été reçue
Niveau 1 (max)	15,8	13,8	6,2	3,1	12,5
Niveau 2	13,6	12,1	5,6	2,1	10,9
Niveau 3	10,9	9,5	5,2	1,3	8,3
Niveau 4 (min)	7,3	6,4	4,3	1,1	5,7
Total	15,0	13,1	6,0	2,7	11,9

Source : Enquête ELIMAD, 2012-2014, Coef-Ressources et IRD-DIAL, calculs des auteurs.

Il convient évidemment de s'interroger sur le sens de la causalité : est-ce l'accès au pouvoir politique ou à des positions hiérarchiques élevées qui donne les moyens de développer et d'enrichir son réseau, ou bien est-ce la richesse du réseau qui facilite l'accès à la sphère politique ou la montée dans l'échelle du pouvoir ? L'hypothèse la plus probable est certainement celle d'une double causalité. Le réseau est ainsi à la fois une ressource et une résultante dans le processus d'accès, d'entretien ou de maintien au pouvoir.

Conclusion

Le rôle des élites dans la trajectoire de Madagascar, et en particulier dans la construction et l'accroissement des inégalités, une des sources identifiées de l'instabilité sociopolitique chronique, impose de mieux les appréhender. La mobilisation des enquêtes statistiques dont une spécifique et inédite sur les élites de la Grande Île, a permis d'établir une sociographie de ces dernières, de comprendre leurs stratégies pour atteindre le pouvoir et s'y maintenir, mais aussi de connaître leurs opinions sur le fonctionnement de la société et notamment leur appréhension des facteurs de blocage ou de développement à long terme du pays.

Bibliographie

- Amsden A. H., DiCaprio A., Robinson J. A. (eds.) (2012), *The role of elites in economic development*,. UNU-WIDE Studies in Development Economics, Oxford University Press, Oxford, 374p.
- Axel Augé, « Les solidarités des élites politiques au Gabon : entre logique ethnocommunautaire et réseaux sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie* 2007/2 (n° 123), p. 245-268.
- Bayart J.-F. (1989), *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris, 439p.
- Cohen, A. (1981), *The Politics of Elite Culture: Explorations in the Dramaturgy of Power in a Modern African Society*. University of California Press, Berkeley.
- Denord F., Lagneau-Ymonet P., Thine S. (2011), « Le champ du pouvoir en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2011/5, No 190, pp. 245-57.
- Denord F., Lagneau-Ymonet P., Thine S. (2018), « *Primus Inter Pares?* The French Field of Power and its Power Elite », *Socio Economic Review*, à paraître.
- DiCaprio A., 2012, « Introduction: The Role of Elites in Economic Development », In *The Role of Elites in Economic Development*, edited by Amsden, H., A., DiCaprio A., Robinson, A., J., Oxford, UK: Oxford University Press, p. 1-15.
- Genieys W. (2011), *Sociologie politique des élites*, Armand Colin, Paris, 367 p.
- Guénard C, S. Mesplé-Somps (2007), « Mesurer les inégalités : que captent réellement les enquêtes ? Discussion et illustration à partir de deux enquêtes ivoirienne et malgache », *Statéco*, No. 101, pp. 29-51.
- Medard, Jean-François, 1992, « Le « 'big man' en Afrique. Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *L'année sociologique*, 42 : 167-192.
- Miller R. A. (1975), *The Party-State and Bureaucratic/Political Relations in Africa*, *Comparative Political Studies*, Volume: 8 issue: 3, page(s): 293-317
- Miller, R. A. (1974) 'Elite formation in Africa: class, culture and coherence', *Journal of Modern African Studies*, Vol. 12, No. 4, 521-42
- Piketty T., Saez E. (2006), « The Evolution of Top Incomes: A Historical and International Perspective », *American Economic Review*, vol. 96(2), pp. 200-205.
- Piketty T. (2013), *Le capital au XXIe siècle*, Le Seuil, Paris, 969p.
- Rajoanah F. (1996), *Elites et notables malgaches à Antananarivo dans la première moitié du XXème siècle*, thèse d'Etat. Université Lyon II, 4 tomes, 1082 p.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M., 2017, *L'énigme et le paradoxe. Economie politique de Madagascar*, IRD Editions/AFD, Collection : Synthèses, 280 p.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), « Are international databases on corruption reliable? A comparison of expert opinions surveys and household surveys in sub-saharan Africa », *World development*, 38(8), pp. 1057-1069.
- Verdier I., (1995, 2000, 2002), *Madagascar ; Les hommes de pouvoir. Biographies exclusives*, Paris, Indigo publications, 200p. + annexes
- Weber M. (2003), *Economie et société* (1921), Paris, Agora Pocket, 416 p.